



**Plateforme
Agenda
2030**

Plattform Agenda 2030
3000 Bern

Conseiller fédéral Martin Pfister
Département fédéral de la défense, de la
protection de la population et des sports (DDPS)

**Par E-Mail à: triage@sepos.admin.ch
Berne, le 30.03.2026**

Consultation sur la stratégie en matière de politique de sécurité 2026 : prise de position de la Plateforme Agenda 2030

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

La Plateforme Agenda 2030 vous remercie de l'opportunité qui lui est donnée de se prononcer sur le projet de Stratégie de politique de sécurité (SPS) 2026. Nous saluons l'adoption d'une « approche globale » qui reconnaît l'importance des risques non militaires et de la prévention pour la sécurité de la Suisse.

Toutefois, notre analyse met en évidence plusieurs lacunes majeures. Le projet actuel ne prend pas suffisamment en compte :

- Une approche de la sécurité centrée sur l'être humain ;
- Le rôle central du développement durable et des Objectifs de développement durable (ODD) dans les stratégies de prévention ;
- La contribution indispensable de la société civile ;
- La question critique du financement des mesures proposées.

Nous détaillons ci-après ces points en proposant des pistes d'amélioration concrètes.

Nous invitons respectueusement le Conseil fédéral à ériger ces aspects en piliers fondamentaux de la sécurité nationale.

Compte tenu des imprécisions concernant des domaines essentiels tels que le développement durable, la prévention des conflits à l'international et la résilience écologique, la Plateforme Agenda 2030 soutient également les prises de position déposées par Alliance Sud, l'Alliance climatique, l'Alliance environnementale, Frieda, PeaceWomen Accross the Globe, terre des hommes Schweiz ainsi que par la plateforme suisse de promotion de la paix KOFF et ses membres.

Vous trouverez ci-dessous notre prise de position détaillée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Rianne Roshier
Directrice de la Plateforme Agenda 2030

La stratégie en matière de politique de sécurité 2026 : Prise de position de la Plateforme Agenda 2030

*There is no peace without sustainable development,
no sustainable development without peace*

Cette affirmation, tirée du rapport du Secrétaire général de l'ONU intitulé "[The Security We Need](#)" illustre le rôle crucial de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD pour l'édification d'une paix pérenne.

Les approches traditionnelles de la sécurité, focalisées exclusivement sur la défense militaire, s'avèrent insuffisantes pour traiter les causes profondes de l'instabilité globale, notamment l'insécurité sociale, alimentaire, sanitaire, économique. La pauvreté et inégalités structurelles croissantes de même que la dégradation environnementale ont un effet incontestable sur la sécurité de notre population et de notre pays. Une attitude trop laxiste en matière d'exportations d'armes vers des régions instables ou en proie à des conflits armés, sociaux et environnementaux, pourrait également s'avérer préjudiciable à la paix globale. La préservation des ressources naturelles, la protection des droits humains et la satisfaction des besoins fondamentaux constituent des leviers essentiels pour réduire les tensions sources de violence et offrir des alternatives viables aux conflits. Investir dans le développement durable est donc un investissement direct dans une paix durable.

Pour une sécurité centrée sur l'être humain

Au-delà d'une sécurité étatique centrée sur les capacités militaires de défense de la population et de l'intégrité territoriale, la Suisse doit adopter une conception multidimensionnelle de la sécurité, ancrée dans les droits humains et le développement durable.

Le concept de sécurité a évolué : il englobe désormais la liberté de vivre sans crainte, la garantie des besoins fondamentaux et la possibilité pour chaque individu de réaliser son potentiel dans la dignité. La véritable sécurité ne se mesure pas uniquement à la puissance militaire, mais à la capacité d'une société à protéger ses membres contre la faim et la misère, à élargir leurs opportunités de travail et de développement, et à garantir un traitement équitable. Une stratégie de sécurité reste incomplète si elle ne garantit pas ces libertés fondamentales.

Nous recommandons vivement que la nouvelle Stratégie de politique de sécurité reflète cette approche holistique en articulant explicitement paix, développement durable ainsi que dignité et droits humains, dès sa définition de la « sécurité globale ».

Le rôle clé des ODD dans la prévention et la résilience

La stratégie de politique de sécurité s'articule autour de trois axes : renforcer la résilience, améliorer la protection et accroître la capacité de défense. Si la Plateforme Agenda 2030 se félicite de l'accent mis sur la résilience, elle regrette l'absence de reconnaissance du développement durable comme investissement stratégique pour prévenir les risques sécuritaires.

Les risques environnementaux (crise climatique, effondrement de la biodiversité) et sociaux (inégalités croissantes, pauvreté, discriminations) sont directement atténués

par la mise en œuvre des ODD. Si ces domaines sont laissés pour compte, les tensions s'accroissent, deviennent des risques pour la sécurité et risquent fort d'entraîner des coûts plus élevés – des coûts qui auraient pu être évités si des investissements avaient été faits dès le départ. Ainsi, investir dans l'Agenda 2030 équivaut à investir dans la résilience nationale et la prévention des conflits. La stratégie devrait explicitement identifier les ODD comme des outils opérationnels de sécurisation de l'avenir.

Intégration de la société civile

La société civile joue un rôle de vigie, de médiation et est porteuse de projets directement en lien avec la sécurité de la population, tant en Suisse qu'à l'international. Son expertise de terrain est cruciale pour identifier les signaux de déstabilisation et mettre en œuvre des projets de prévention adaptés. La stratégie actuelle sous-estime cette contribution. Nous demandons que le rôle de la société civile soit formellement reconnu et que des mécanismes de consultation et de financement pérennes soient institués pour permettre son engagement effectif dans la mise en œuvre ainsi que dans l'évaluation de la stratégie de politique de sécurité.

Financement : une contradiction fondamentale à résoudre

La Plateforme Agenda 2030 souligne une contradiction majeure du projet : dans un contexte de rigueur budgétaire, des projets d'armement massifs (M34) se feront inévitablement au détriment des autres piliers de la sécurité, à savoir la cohésion sociale et intergénérationnelle, la prospérité économique, la coopération internationale, la protection du climat et de la biodiversité.

Pour garantir une sécurité à long terme, les crédits alloués à la prévention des conflits et à la protection des besoins vitaux doivent être pondérés au moins à l'égal de la capacité de défense militaire. Par ailleurs, nous rejetons catégoriquement un financement de ces mesures par une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), mesure socialement injuste qui pèse disproportionnellement sur les ménages suisses. Nous prônons plutôt des solutions du côté des recettes, telles qu'un assouplissement du frein à l'endettement et des investissements durables et socialement équitables.

Suggestions détaillées

Introduction

P. 13: Compléter comme suit :

La sécurité globale décrit la conception de la politique de sécurité selon une approche globale. Réunissant des moyens et acteurs civils comme militaires, **elle repose sur une approche de la sécurité centrée sur l'humain**, intègre dans sa planification et ses dispositions tous les aspects de politique extérieure (**en particulier la coopération internationale, l'aide humanitaire et la promotion de la paix**), intérieure et économique pertinents et **prend en compte les objectifs et politiques de durabilité permettant de renforcer la résilience**. La sécurité est globale lorsque toutes les forces pertinentes se coordonnent dans le cadre d'une stratégie commune. Cela nécessite l'implication de tous les échelons fédéraux (Confédération, cantons et communes) et de tous les domaines de la société, à savoir le monde politique, les milieux économiques et scientifiques et la société civile.

Chapitre 3: La Suisse : caractéristiques et vulnérabilités : État de droit, droits de l'homme et droit international

(S. 22) Folgende Passage präzisierend ergänzen: «Neben der internationalen Tendenz zu gewaltbasierter Konfliktlösung besteht also die Gefahr, dass Gewalt, **insbesondere an marginalisierten Gruppen wie Frauen, genderqueeren Personen sowie Migranten und Migrantinnen**, auch im Alltag im Inland zunimmt.»

(S. 23) Folgende Passage präzisierend ergänzen: In den letzten Jahren hat die Zahl der Menschen weltweit zugenommen, die aufgrund von bewaffneten Konflikten, schwierigen politischen und wirtschaftlichen Verhältnissen oder klimabedingten Faktoren auf der Flucht sind.

~~Migrationsbewegungen können auch sicherheitspolitische Auswirkungen haben. Sie werden teilweise als Druckmittel und Teil hybrider Konfliktführung instrumentalisiert. Auch kann es terroristischen oder gewalttätig-extremistischen Akteuren oder radikalisierten Einzelpersonen gelingen, im Zuge von Flucht- und Migrationsbewegungen unentdeckt nach Europa zu gelangen. Schleuserkriminalität und Menschenschmuggel werden meistens von kriminellen Netzwerken organisiert. Im Asylbereich beeinträchtigen niederschwellige Eigentumsdelikte, oft begangen von Wiederholungstätern aus bestimmten Staaten, das Sicherheitsgefühl der Bevölkerung und schwächen das Vertrauen in das Asylsystem.~~ Geflüchtete Menschen sind sowohl auf der Flucht als auch im Ankunftsland spezifischen Sicherheitsrisiken ausgesetzt. Frauen, genderqueere Personen und Mädchen sind im Fluchtkontext überdurchschnittlich von geschlechtsspezifischer Gewalt und Diskriminierung betroffen und haben oft nur eingeschränkten Zugang zu den Grundrechten. Auch der Schutz vor sexualisierten Übergriffen in Asylunterkünften ist in der Schweiz nicht durchwegs gewährleistet.»

P. 26: Compléter comme suit :

La Suisse peut le mieux défendre ses intérêts en matière de politique de sécurité dans un monde où le pouvoir est encadré par le droit. Ses contributions à la paix et à la stabilité, au développement durable et au droit international restent très demandées – **tant au niveau international que sur son territoire**. [...].

Chapitre 4 : Grands axes et objectifs

P. 32 : Compléter comme suit :

Il s'agit tout d'abord de renforcer la résilience. Les vulnérabilités et les dépendances critiques doivent être réduites autant que possible afin que la Suisse soit moins exposée aux attaques et que les dommages soient réduits au minimum. De cette manière, on entend également réduire

la probabilité que des menaces et dangers se concrétisent. En parallèle, il s'agit de poursuivre les efforts fournis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable qui permettent de combattre les causes de l'insécurité à la racine et de promouvoir une paix durable.

P. 33 :

Une approche fondamentale pour renforcer la sécurité de la Suisse et de sa population consiste à réduire les vulnérabilités de tous les systèmes et de toutes les fonctions qui contribuent à sa stabilité et à sa prospérité, et à renforcer leur résilience. La Suisse devrait être préparée aux menaces et dangers de sorte qu'elle puisse maîtriser les événements avec le moins de perturbations, de coûts et de pertes possibles. Cette approche est préventive : elle requiert des efforts et des investissements avant qu'une menace ou un danger ne soit perçu comme imminent – dans ce sens, la mise en œuvre efficace de la politique de durabilité vient soutenir les efforts préventifs. Elle est également défensive : la réduction des vulnérabilités et le renforcement de la résilience améliorent notre sécurité sans provoquer ni même menacer.

P.33-34 : Objectif 2 : détection précoce renforcée et anticipation

En investissant dans la mise en œuvre des objectifs et des politiques de durabilité, la Confédération contribue à diminuer et à anticiper les risques sécuritaires. La Confédération identifie à temps les menaces, les dangers et les opportunités en matière de politique de sécurité ; elle anticipe et prend des mesures adaptées. Ce point vaut en particulier pour les moyens des conflits hybrides, comme les activités d'influence, les cyberattaques, ainsi que la pression politique et économique. Les cantons et les milieux économiques et scientifiques sont impliqués dans la détection précoce des crises.

P. 34 : Objectif 6 : contributions efficaces à la stabilité et à l'État de droit

La Suisse promeut la sécurité européenne en renforçant sa collaboration avec l'UE, l'OTAN et les partenaires bilatéraux. Elle contribue aussi à la sécurité et à la stabilité dans d'autres régions du monde via la coopération internationale, l'aide humanitaire et la promotion de la paix. Elle s'engage en faveur d'un ordre international juste et pacifique, de la liberté d'action des institutions multilatérales, des droits de l'homme et du droit international ainsi que d'un développement durable.

(S.36, M5) 5 Massnahmen und Umsetzung

Damit die in den drei Stossrichtungen gesetzten Ziele erreicht werden können, sind für jedes Ziel jeweils federführende Departemente und weitere mitarbeitende Stellen definiert und konkrete Massnahmen formuliert. Im Sinne der umfassenden Sicherheit betreffen sie zivile und militärische Mittel und Akteure und beziehen sicherheitspolitisch relevante Aspekte der Aussen-, Innen- und Wirtschaftspolitik mit ein. Dabei wird sichergestellt, dass Massnahmen und die Umsetzung der Strategie mit anderen Strategien, Prioritäten und Verpflichtungen der Schweiz im Einklang und ergänzend wirken. Dies umfasst insbesondere aber nicht ausschliesslich die gleichberechtigte Teilhabe von Frauen in Friedensprozessen folglich der UNO-Resolution 1325 "Frauen, Frieden und Sicherheit" sowie Prioritäten und Verpflichtungen gemäss CEDAW, der Istanbul-Konvention und der Agenda 2030.

(S. 60) Bis Ende 2028 wird dem Bundesrat ein Bericht zum Stand der Umsetzung der Ziele unterbreitet. Der Bericht wird nach Möglichkeit und im Einklang mit dem Ziel einer umfassenden Sicherheitsstrategie unter Einbezug sämtlicher föderalen Ebenen sowie aller gesellschaftlichen Bereiche, namentlich Politik, Wirtschaft, Wissenschaft und zivilgesellschaftliche Organisationen, erarbeitet. Dieser Bericht wird auch als Grundlage für die Arbeiten an der nächsten sicherheitspolitischen Strategie dienen.